



# Conthey INFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°61 JUILLET 2020



## Vie communale

Editorial ..... 1



## Economie

Comptes 2019 ..... 2-3



## Décisions

### Conseil municipal

Décisions ..... 4

Contribution à la famille ..... 4

Soutiens financiers ..... 5

Covid-19 ..... 5

Personnel communal ..... 5-8

### Conseil général

Décisions ..... 8

Nouveau membre ..... 8



## Avis officiels

Votations fédérales ..... 9

Elections communales ..... 9

Taxe au sac - mesures sociales ..... 10

Cours canins ..... 10

Nouveau bâtiment administratif ... 10



## Formation & jeunesse

Plan de scolarité ..... 11

Organisation 2021-2022 .... 11-12

Office 365 ..... 12

Réseaux sociaux ..... 12

Transports et mobilité douce ..... 13

Bourses et prêts d'études ..... 14

Accueil pré- et parascolaire .... 14



## Services techniques

Arrosage ..... 15

Jardins suspendus ..... 16

Parcs des enfants ..... 16

Laves torrentielles ..... 16

Derborence ..... 17

Déchets de jardin ..... 17

Plantes néophytes ..... 18



## Santé, social & intégration

Conth'Act ..... 19

Education de rue ..... 20

Journées du patrimoine ..... 21

Pierres de Conth'Act ..... 21

Aînés 2.0 ..... 22

Journée des enfants ..... 22



## Culture, sports & loisirs

Patrimoine culturel ..... 23

Marché de Conthey ..... 23

Mérites contheysans ..... 24

Palp Festival ..... 24

Sport Kids ..... 24

Conthey19.ch ..... 25

Tour des stations ..... 25

Conthey Show ..... 26-27

Manifestations ..... 28



## Christophe Germanier

Président

### 2020 : l'heure du bilan d'une législature

L'année a basculé dans le deuxième semestre et 2020 marque la fin d'une législature. En effet, cet automne, les élus communaux des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires se renouvellent. Comme à chaque fois, il est important pour tous de dresser un bilan de ces quatre années, même si la dernière n'est pas terminée et que les projets en cours sont nombreux.

Un nouveau Conseil municipal s'est composé en 2017. Le programme de législature de cet exécutif a été ambitieux, varié et soucieux du bien de la population. Dans ce sens, je ne peux que souligner et remercier l'ensemble de mes collègues du Conseil pour la qualité de leur travail, leur collégialité et leur vision d'un Conthey d'avenir.

Un rapide coup d'œil dans le rétroviseur permet de retracer les grandes lignes et réussites de ces moments, sans viser l'exhaustivité: redéploiement de l'administration, rénovation de la Salle polyvalente, nouveau bâtiment administratif, mise en place du maintien du vignoble en terrasse, application de la LAT, développement des écopoints, nouvelles manifestations culturelles, plan directeur des énergies, protection des sources d'eau, projet de mobilité douce pour les écoliers, nouveaux espaces de détente (Châteauneuf, Daillon), concept de stationnement communal, obtention des labels de Commune en santé et Valais Excellence ...

Autant dire que le travail n'a pas manqué. Les réalisations et les réussites sont présentes. Et n'oublions pas les divers épisodes de la vie communale, notamment les précipitations de l'hi-

ver 17-18 et plus récemment, la pandémie du Covid-19.

Une charte communale a été validée et dirige nos actions. Un petit rappel de notre ligne de conduite s'impose: « Les autorités, ainsi que l'administration communale, ont pour mission d'assurer un développement de la commune sur les plans économique, environnemental et social. Il s'agit de garantir aux citoyens, ainsi qu'aux hôtes, des conditions de vie harmonieuses, de bien-être, en favorisant le développement économique de la région, en assurant la sécurité et en garantissant des infrastructures de qualité, tout en respectant l'environnement dans une vision de développement durable. »

Les intentions sont nobles et tournées vers l'avenir. Le travail est intense, mais le succès couronne nos efforts et actions. Un grand MERCI à tous les acteurs de ce développement de notre belle commune, les politiques, l'administration, nos partenaires, nos communes voisines et de la région, et à toute la population pour le soutien apporté et indispensable à l'accomplissement de nos tâches sur la route du mieux vivre à Conthey.

Cette nouvelle édition du Conthey Info vous présente l'actualité de la Commune. Comme à chaque fois, ce journal se veut un lien de communication entre l'administration et la population. En vous souhaitant une agréable lecture, je vous transmets mes meilleurs souhaits pour un été en mode « suisse » ou « régional » et surtout la santé et le bonheur pour la suite.

## FÊTE NATIONALE

La fête nationale, habituellement organisée à la place de la Tour Lombarde le 31 juillet, a dû être annulée cette année en raison des risques liés au Coronavirus.

# COMPTE 2019

Le compte 2019 de la commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 16 avril 2020 et par le Conseil général le 9 juin 2020. Vous trouverez le fascicule complet du compte avec son message introductif sur notre site internet [www.conthey.ch](http://www.conthey.ch).

## Aperçu général du compte de fonctionnement

	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	3'731'871	259'919	4'422'840	230'500	4'317'085	230'653
Sécurité publique	2'020'441	633'784	2'182'430	582'180	2'088'349	656'507
Enseignement et formation	7'854'729	207'000.	7'485'640	194'100	7'533'274	221'300
Culture, loisirs et culte	3'655'064	323'766	4'535'810	792'750	4'461'825	553'156
Santé	721'301		807'700		802'777	
Prévoyance sociale	7'414'564	2'859'489	7'042'830	2'853'900	7'323'855	2'965'059
Trafic	6'190'013	448'963	4'173'920	513'000	3'961'931	535'566
Protection et aménagement de l'environnement,	5'738'533	4'757'762	6'419'430	5'006'500	5'677'684	4'755'347
Economie publique, yc services industriels	840'279	860'818	1'021'280	1'029'200	1'234'684	1'239'305
Finances et impôts	997'858	30'109'745	1'399'400	27'210'130	1'218'233	27'850'159
<b>Total</b>	<b>39'164'654</b>	<b>40'461'246</b>	<b>39'491'280</b>	<b>38'412'260</b>	<b>38'619'696</b>	<b>39'007'052</b>
<b>Excédent de charges</b>				<b>1'079'020</b>		
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'296'592</b>				<b>387'356</b>	

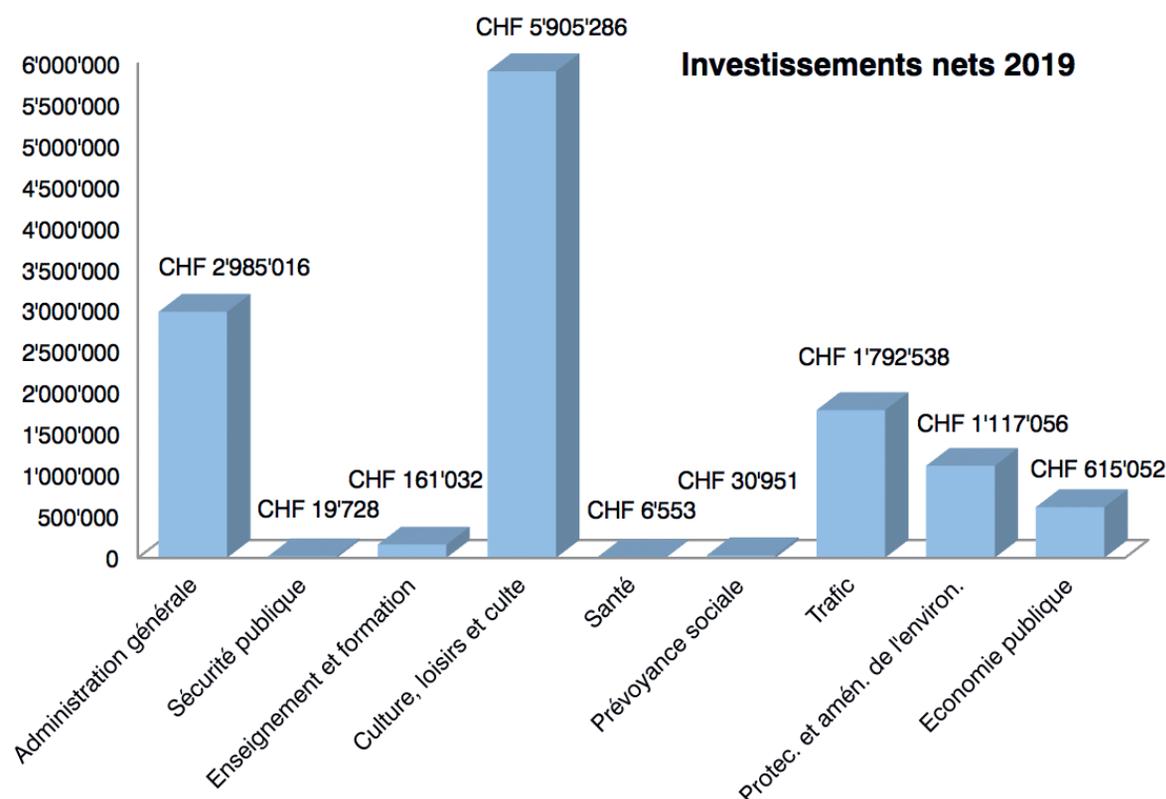
Avec un total de revenus financiers de **CHF 39'007'052** et un total de charges de **CHF 38'619'696**, le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de **CHF 387'356**.

Le total des charges de fonctionnement affiche une diminution de **CHF 871'584** par rapport au budget 2019. Les commentaires des principaux écarts sont intégrés au fascicule des comptes après chaque dicastère. Les revenus, quant à eux, affichent une augmentation de **CHF 594'792**.

## Aperçu général du compte d'investissement

	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'571'169		4'298'000		2'985'016	
Sécurité publique	50'582		34'000		19'728	
Enseignement et formation	65'231	11'712	331'000	11'000	172'032	11'000
Culture, loisirs et culte	11'431'484	12'240	5'573'000		5'905'286	
Santé	6'809		6'600		6'553	
Prévoyance sociale	133'519		121'000		30'951	
Trafic	1'854'443	18'570	1'575'000		1'972'433	179'895
Protection et aménagement de l'environnement	2'124'101	1'115'035	4'330'000	2'239'100	2'575'441	1'458'385
Economie publique	470'845	107'600	385'000	120'000	727'652	112'600
Finances et impôts						
<b>Total</b>	<b>17'708'183</b>	<b>1'265'157</b>	<b>16'653'600</b>	<b>2'370'100</b>	<b>14'395'093</b>	<b>1'761'879</b>
Excédent de dépenses		16'443'026		14'283'500		12'633'214

Les investissements nets se montent à **CHF 12'633'214**, inférieurs au budget de **CHF 1'650'286**. Sur la base du graphique ci-après, nous constatons que les investissements nets réalisés les plus importants concernent l'administration générale et la culture, soit la construction de la Maison de Commune à St-Séverin et la fin des travaux de la Salle polyvalente à Châteauneuf.



## Le financement

	Comptes 2018	Comptes 2019	Moyenne
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ 1'296'592	387'356	841'974
Amortissements du patrimoine administratif	+ 6'824'650	6'939'090	6'881'870
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	+ 2'680'200		1'340'100
Amortissement du découvert du bilan	+		
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>= 10'801'442</b>	<b>7'326'446</b>	<b>9'063'944</b>
Dépenses d'investissement reportées au bilan	+ 17'708'183	14'395'093	16'051'638
Recettes d'investissement reportées au bilan	- 1'265'157	1'761'879	1'513'518
<b>Investissements nets</b>	<b>= 16'443'026</b>	<b>12'633'214</b>	<b>14'538'120</b>
<b>Autofinancement x 100</b>	<b>= 65.7 %</b>	<b>58.0 %</b>	<b>62.3 %</b>
<b>Investissements nets</b>			

Grâce à une meilleure marge d'autofinancement et des investissements nets inférieurs au budget, l'insuffisance de financement se monte à **CHF 5'306'768**. Elle est inférieure de **CHF 2'530'152** à celle prévue au budget. Cette situation permet de conserver un degré d'autofinancement proche de 60 %, degré considéré comme bon pour l'exercice 2019.

## Conclusion

Avec une diminution totale des charges de 2.21 % et une hausse des revenus de 1.55 %, le compte 2019 affiche un résultat supérieur de CHF 1'476'366 aux prévisions budgétaires. La dette nette au 31.12.2019 est inférieure de CHF 10'157'924 à celle prévue au budget. Ainsi, la dette par

habitant se monte à CHF 1'278 au lieu des CHF 2'419 estimés lors de l'élaboration du budget. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Par conséquent, la bonne santé financière de la Commune est confirmée et le financement des investissements futurs assuré.

Toutefois, à cause de la baisse prévisible des recettes fiscales en 2020 avec l'introduction de la révision partielle de la loi fiscale (RFFA) et les impacts économiques de la crise liée au coronavirus, la prudence reste de mise.

Christophe Germanier - Président  
Alexandra Jacquod - Cheffe du Service comptabilité

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances de mars à juillet 2020, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

## Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer et des fournitures de véhicules et de mobiliers, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes :

- AC/DS Electricité Sàrl ;
- Arbora-paysagistes Sàrl ;
- Bitz travaux publics SA ;
- Carthoblaz SA ;
- Charly Gaillard & Fils, sanitaire et ferblanterie SA ;
- Charly Gaillard & Fils, transport et terrassement SA ;
- Debons Métal Sàrl ;
- Elpol (Valais) SA ;
- Evéquo SA ;
- FASA-FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON SA ;
- Honneger SA ;
- Lourejoint SA ;
- MENUISERIE OLIVIER ROH Sàrl ;
- Nivalp SA Etudes Forêt et Environnement ;
- OIKEN Solutions SA ;
- Pittet-Chatelan, succursale de Colas Suisse SA ;
- Tuba 9 Sàrl ;
- VDA 9 Sàrl ;
- Xavier Oberson Sàrl ;
- Anthamatten Meubles S.A ;
- GIMO LE PRO DU BUREAU SA ;
- InterOffice Valais SA ;
- Master Industrie ;
- Pfefferlé & Cie SA ;
- Viktor Meili AG.

## Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a octroyé une autorisation d'exploiter aux établissements publics suivants :

- Accademia della Pizza – Hôtel du Pas de Cheville, par Massimo Palumbo, dès le 16.04.2020 ;
- Burger King, par Mathieu Fouchard, dès le 14.05.2020 ;
- Gîte de Dorbon, par Carine Pin, dès le 14.05.2020 ;
- Café des Sapins, par Roland Bernard Papilloud, dès le 25.06.2020 ;
- Thème ou pas ?, service traiteur Truck Food, par Delphine Gabbud, dès le 09.07.2020

## Investissements

- Emprunt convertible de CHF 100'000 attribué à Télé Anzère SA

## Contribution à la famille

Comme l'année dernière, la Commune de Conthey prendra en charge la totalité des frais relatifs aux fournitures scolaires et aux activités sportives et culturelles pour les élèves de la scolarité obligatoire, ce qui représente un coût élevé pour la scolarité en question.

**Le Conseil municipal a toutefois décidé de maintenir le soutien aux familles par l'action « Contribution à la famille »,** en octroyant, comme l'année dernière, des chèques labellisés « Famille » ou « Sport et culture » selon les règles suivantes :

- Les enfants de 0 à 5 ans reçoivent un chèque « Famille » de CHF 100 ;
- Les jeunes en formation (6 à 18 ans) bénéficient :
  - d'un chèque « Famille » d'une valeur de CHF 50, principalement destiné à financer l'achat de certaines fournitures à charge des parents ;
  - d'un chèque « Sport et culture » d'une valeur de CHF 150, qui leur permettra de mener des activités et formations au sein des sociétés locales ou de pratiquer un sport soutenu par la Commune.

Le Conseil municipal confirme donc sa volonté de soutenir les familles, mais également de favoriser les activités sportives et culturelles au sein des clubs et sociétés de la Commune de Conthey. Toute information relative à cette action est disponible sur le site internet [www.conthey.ch](http://www.conthey.ch).

## Soutiens financiers

Le Conseil municipal a attribué un soutien financier aux associations suivantes :

- Association romande de prévention de la violence ; envers les enfants (Patouch) ;
- Association SPA Valais ;
- Fondation IPT Valais ;
- Fondation Terre des Hommes Valais ;
- Fondation Valais de Cœur ;
- FOVAHM ;
- Pedibus Valais.

## Covid-19

Depuis le mois de mars passé, les autorités fédérales et cantonales ont décrété toute une série de mesures destinées à éviter une propagation dangereuse et immaîtrisable du Coronavirus. Le Conseil municipal, parfaitement conscient des risques générés par cette pandémie, a pris plusieurs décisions, qui ont été communiquées régulièrement à la population par le biais d'une édition spéciale du Conthey Info et via le site Internet. La Commune de Conthey s'est adaptée en permanence à cette situation sanitaire, dans le but de maintenir les prestations essentielles pour sa population, de la soutenir, de l'en informer en permanence et de protéger la santé de ses collaboratrices et collaborateurs.

Durant cette période difficile, nombre d'actions ont été mises en place pour accompagner au mieux la vie quotidienne des citoyens, des associations, des sociétés et clubs locaux, des commerces et des entreprises, impactés par les mesures de lutte contre la propagation du virus.

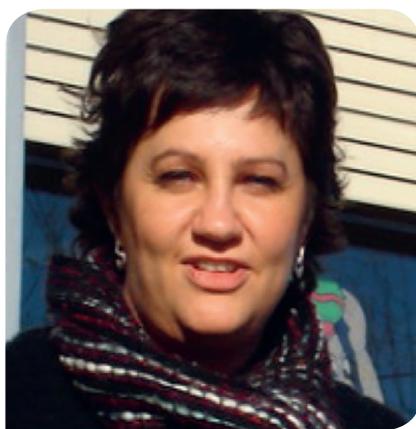
Le respect des normes de sécurité édictées par l'OFSP a permis, dès le mois de juin passé, d'assouplir les mesures en question. La situation épidémiologique en Suisse demeure toutefois considérée comme particulière, les risques n'étant pas réduits à zéro. Il est par conséquent préconisé de s'en tenir aux recommandations de l'OFSP.

Le Conseil municipal adresse ses remerciements aux bénévoles, qui se sont engagés en faveur des seniors et des personnes à risque, et au personnel communal, qui, malgré une situation anormale et particulière, continue à œuvrer de manière adéquate en faveur de la collectivité.

## Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 9 nouveaux collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale, qui se présentent à vous ci-après :

### **Fabienne Antonin** **Cheffe de Service**



Née en 1972, j'ai grandi à Châteauneuf-Conthey. Une fois ma maturité en poche, je suis partie à Genève où

*j'ai obtenu une licence en psychologie clinique orientation enfants et adolescents. Après un an de stage à la Castalie, on m'a proposé un poste d'éducatrice de l'enfance pour les 0-2 ans dans la plus ancienne crèche de la ville de Lausanne ; j'y suis restée pendant 4 ans.*

*En 2004 l'opportunité s'est présentée de rentrer en Valais pour occuper le poste de responsable d'une structure d'accueil de 63 places sur le Haut-Plateau. Après l'obtention d'un diplôme de directeur d'institutions sociales et médico-sociales en 2008, le mandat m'a été donné de développer l'offre existante. En l'espace de 12 ans, 250 places supplémentaires ont été créées.*

*Forte de cette riche expérience et en*

*quête d'un nouveau défi, j'ai souhaité mettre mes compétences au service de ma commune et de la population ; ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, j'occupe le poste de Cheffe du Service Générations, qui regroupe l'accueil pré- et parascolaire, la culture et l'intégration. Il me tiendra à cœur de créer des synergies entre les différents domaines, de mener à bien des projets qui répondent aux besoins de la population et qui faciliteront leur vie au quotidien.*

**Nathalie Constantin**  
**Collaboratrice administrative**

Née dans le village d'Erde, je m'appelle Nathalie Constantin et j'occupe actuellement la fonction de collaboratrice administrative au sein de la Chancellerie de la Commune de Conthey.

J'ai effectué toute ma scolarité obligatoire à Conthey. J'ai ensuite obtenu une maturité commerciale à l'Ecole de Commerce de Sion. Une fois ma maturité commerciale en poche, j'ai

souhaité me perfectionner en effectuant une formation bancaire en emploi. J'ai ensuite été conseillère à la clientèle durant 13 ans auprès de différents établissements bancaires.

Après 13 années passées dans le secteur bancaire, j'ai souhaité m'orienter vers un autre domaine et notamment en travaillant dans une structure à taille humaine. J'ai la chance aujourd'hui de pouvoir relever ce nouveau défi auprès de la Commune de Conthey et j'en suis très fière.

**Manuel Calistri**  
**Collaborateur au service des eaux**

Je me nomme Manuel Calistri, suis âgé de 35 ans, marié et père de 2 enfants.

J'ai effectué toute ma scolarité obligatoire à Vex, ma commune d'origine, suivie d'une formation de ferblantier-installateur sanitaire avec CFC que j'ai complété avec un brevet fédéral de monteur de réseau eau et gaz. Travaillant pour la société OIKEN au département eau et gaz durant 15 ans, habitant le quartier de Plan-Conthey et désireux de mettre mes

compétences au service de ma commune de domicile, j'ai rejoint en avril 2020 l'équipe du service des eaux.

Durant mes loisirs, j'aime faire des activités manuelles et sportives, tel que le vélo, l'escalade, la marche, les vignes...

**Christine d'Agostino**  
**Auxiliaire de l'enfance**

Je m'appelle Christine, j'ai 48 ans, mariée et l'heureuse maman de 2 garçons de 23 et 18 ans.

Je suis établie à Conthey depuis ma tendre enfance. J'ai suivi une formation horlogère à Sion où j'ai rapidement connu l'homme de ma vie. Il m'a offert la chance de pouvoir rester au foyer pour élever nos enfants, tout en continuant de pouvoir l'épauler dans son emploi d'indépendant. Très vite, j'ai fait le choix de m'inscrire en tant que famille d'accueil de jour pour la Cartable de Sion puis au CMSS de Vétroz. Durant 10 ans, j'ai eu la joie de voir grandir plus de 60 bambins de 0-4 ans.

En juillet dernier, voyant mes enfants

devenus adultes, j'ai émis le souhait de m'investir plus intensément envers les enfants. Le CPS (centre pédagogique spécialisé de Sion) m'a proposé un emploi d'AVS scolaire dans les classes de Platta et d'Uvrier ainsi qu'au centre de la Bruyère pour accompagner les enfants à handicap pendant les repas de midi. Cette année m'a énormément enrichie. Guider et soutenir les enfants ont été mes principales tâches. Sur les diverses difficultés dont peuvent souffrir certains enfants, j'ai pu approfondir mes connaissances des troubles de Dys, l'autisme, le diabète. Cette année fut remplie de belles rencontres et mon regard de maman a parfois été mis à l'épreuve, mais c'était sans compter sur l'amour et l'espoir que ces



enfants peuvent faire preuve. Mon cœur continuera à battre la chamade face à ces petites merveilles que j'ai découvertes. Aujourd'hui, je dépose mon petit bagage à l'UAPE Les Filous à Conthey comme auxiliaire de la petite enfance. Je me réjouis de continuer mon chemin accompagné des lumineuses petites frimousses.

**Louise Roh**  
**Collaboratrice de nettoyage**

Je m'appelle Roh Louise et suis née le 23 décembre 1984. J'ai été baptisée à Vissoie, mais j'ai toujours vécu à Daillon. J'habite actuellement à Aven. J'ai suivi ma scolarité obligatoire à Erde et au Cycle d'orientation Derborence à Conthey.

J'ai travaillé dans la restauration dans différents endroits et durant de nombreuses années.

Mon but dans la vie étant de me sentir utile et de rendre service aux gens, le nouveau poste que j'ai obtenu me convient très bien.

**Solène Berthouzo**  
**Apprentie assistante socio-éducative**

*Je m'appelle Solène Berthouzo, je suis née le 16 octobre 2003 et j'habite à St-Séverin.*

*Depuis toujours, j'aime m'occuper de plus petits que moi. Aînée d'une fratrie de quatre enfants, j'ai naturellement pris à cœur ma tâche de grande sœur. Ayant 5 ans de différence avec mes cadets, ma maman a très vite pu compter sur moi pour la seconder à l'emploi du temps et à la garde de mes frère et sœurs.*

*Durant ma scolarité, j'ai donc décidé de suivre les cours de la Croix-Rouge afin de parfaire mes connaissances et obtenir le diplôme qui m'a permis de*

*faire du baby-sitting.*

*À la fin de mon école obligatoire, je suis partie en Suisse allemande pour occuper un poste de fille au pair. Cette année m'a permis d'apprendre une autre langue et de renforcer ma conviction que ce métier était réellement celui que je voulais faire.*

*La crèche communale de Conthey me donne aujourd'hui la chance de démarrer pleinement ma carrière dans le monde de l'enfance; l'annonce de cette nouvelle m'a enthousiasmée.*

*Accompagner des enfants pendant leur développement et leur apprendre de nouvelles choses me rend très heureuse. J'ai hâte de pouvoir partager mes connaissances et un*



*moment de leur vie.*

*Je me réjouis de faire la connaissance de ces enfants et de cette équipe que j'intégrerai le 10 août prochain!*



**Vincent Campanile**  
**Apprenti forestier bûcheron**

*Je m'appelle Vincent Campanile et je suis né en 1998.*

*Après avoir effectué ma scolarité obligatoire sur la commune de Conthey, je me suis dirigé vers des études gymnasiales dont j'ai suivi le cursus durant 4 ans, avant de me rendre compte que ce milieu n'était pas fait pour moi.*

*J'ai donc décidé, à la suite de divers stages dans le monde du bois, de me lancer dans un apprentissage de forestier-bûcheron.*

**Joy Moulin**  
**Apprentie assistante socio-éducative**

*Je m'appelle Joy Moulin, je suis née et je vis à Conthey, dans le village de Sensine.*

*Après dix ans de scolarité obligatoire à Conthey je suis partie découvrir le Haut-Valais. J'ai effectué ma dernière année de scolarité au CO de Saas Grund, en immersion, dans le but de parfaire mon allemand.*

*Préférant entrer dans le monde professionnel que poursuivre des études, j'ai postulé à la Commune de Conthey en tant qu'apprentie assistante socio-éducative.*

*Depuis toute petite, je suis passionnée par les enfants, j'adore les voir grandir, évoluer et s'épanouir. J'ai toujours voulu travailler dans le milieu de l'enfance. J'ai été confortée dans ce choix par les différents stages que j'ai pu effectuer. Travailler avec les enfants est pour moi une véritable opportunité.*

*Je suis très heureuse de pouvoir effectuer mon apprentissage dans la commune où j'ai grandi et je suis impatiente d'entrer en fonction le 10 août prochain.*



Le Conseil municipal a également engagé 1 collaboratrice et 3 collaborateurs pour une durée déterminée:

- Caroline Luyet, collaboratrice administrative;
- Philippe Mermoud, paysagiste horticulteur;
- Raphaël Arlettaz, forestier bûcheron;
- Grégoire Vuissoz, forestier bûcheron.

Le Conseil municipal tient à adresser ses remerciements pour leur engagement au sein de l'administration communale aux collaboratrices et au collaborateur suivants, qui ont pris leur retraite :



**Géraldine Carroz**

Après 19 années, elle a terminé son activité au sein de l'UAPE Les Filous le 31 mars 2020.



**Monique Fumeaux**

Après 19 années, elle terminera son activité en qualité de concierge le 31 juillet 2020.



**Georges Fumeaux**

Après 7 années, il a terminé son activité au sein du service des parcs et jardins le 31 mai 2020.



**Edith Vergères**

Après 19 années, elle terminera son activité en qualité de concierge le 31 juillet 2020.



**Line Veuthey**

Après 8 années, elle a terminé son activité au sein de la crèche et UAPE La Marelle le 31 mai 2020.



Félicitations à **Roxane Fournier** pour la réussite de sa formation en qualité d'employée de commerce.

Le Conseil municipal a pris note des démissions suivantes :

- Tania Krenger-Margelisch, professionnelle de l'enfance, au 31 mars 2020 ;
- Maryline Germanier, collaboratrice d'entretien, au 31 mai 2020 ;
- Audrey Lugon, professionnelle de l'enfance, au 31 juillet 2020.

## DÉCISIONS DU **CONSEIL GÉNÉRAL**

Lors de la séance du 9 juin 2020, le Conseil Général a :

- Validé le crédit d'engagement pour la construction d'un réservoir d'eau à Sensine ;
- Approuvé le compte 2019 de la Commune de Conthey ;
- Approuvé le Règlement intercommunal des Coteaux du Soleil pour l'état-major de conduite régional (EMCR) ;
- Suite à une démission, le Conseil général a validé la nomination d'une nouvelle membre, à savoir :



**Angela Arce**  
**Membre du Conseil général**

*Je suis Angela Arce, j'habite à Châteauneuf-Conthey et j'ai une formation de juriste.*

*En outre, j'œuvre volontiers dans le monde associatif. D'ailleurs, je suis membre fondateur et Présidente de l'Association des Voisins de Châteauneuf-Conthey.*

# AVIS OFFICIELS

## Votations fédérales du 27 septembre

Le 18 mars 2020, le Conseil fédéral a décidé de reporter la votation populaire initialement agendée au 17 mai 2020. Les mesures prises pour endiguer la propagation du virus ne permettaient pas la bonne tenue de la votation.

La situation sanitaire ayant évolué, le Conseil fédéral a décidé de soumettre 5 objets au vote le 27 septembre prochain :

- Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » ;
- Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP) ;
- Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers) ;
- Modification du 27 septembre 2019 de la Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille ») ;
- Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

## Votations fédérales du 29 novembre

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2020, le Conseil fédéral a par ailleurs arrêté les deux objets fédéraux qui seront soumis au vote le 29 novembre 2020 :

- Initiative populaire « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement » ;
- Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre ».

La situation épidémiologique actuelle n'appelle aucune mesure spécifique de la part de la Confédération concernant la tenue de la votation. Toutefois, si la situation devait s'aggraver de manière significative, des mesures supplémentaires en relation avec le vote et le dépouillement pourraient s'avérer nécessaires à une date ultérieure.

## Elections communales 2020

Le Conseil d'Etat a adopté le calendrier de l'élection des autorités communales pour la prochaine période de législature :

- **dimanche 18 octobre 2020** : élection du Conseil municipal, du Juge et Vice-Juge de la Commune. Si le Juge et le Vice-Juge ne sont pas élus au soir du 18 octobre, un second tour aura lieu le 15 novembre.
- **dimanche 15 novembre 2020** : élection des membres du Conseil général, du Président et Vice-Président de la Commune. Si le Président et le Vice-Président ne sont pas élus après le premier tour, un second tour aura lieu le 29 novembre.

Nous vous rappelons que votre vote doit parvenir à l'administration au plus tard le vendredi précédant le scrutin à 17h. Pour cela, l'enveloppe de transmission doit être postée au plus tard le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A.

Il est également possible de déposer votre vote dans l'urne placée dans les locaux de l'Administration communale jusqu'au vendredi précédant les votations à 17h. Les bureaux sont en effet exceptionnellement ouverts les vendredis après-midi précédant les élections et votations.

Le bureau de vote se trouve toujours à la Tour Lombarde et sera ouvert le dimanche matin du scrutin de 9h à 11h.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des prochaines échéances :

Date du scrutin	Votations - Elections	Date de réception du matériel de vote
27 septembre 2020	Votations fédérales	Entre le 31 août et le 4 septembre
18 octobre 2020	Autorités communales	Entre le 28 septembre et le 2 octobre
15 novembre 2020	Conseil général	30 octobre au plus tard
15 novembre 2020	Président et Vice-Président	30 octobre au plus tard
15 novembre 2020	Juge et Vice-Juge (si 2 <sup>e</sup> tour)	30 octobre au plus tard
29 novembre 2020	Votations fédérales	Entre le 2 et le 6 novembre
29 novembre 2020	Président et Vice-Président (si 2 <sup>e</sup> tour)	30 octobre au plus tard

## Taxe au sac - mesures sociales

Les mesures sociales liées à la taxe au sac, mises en place l'année dernière par la Commune, sont maintenues et les allocations suivantes sont allouées aux bénéficiaires :

- allocation unique de CHF 100 pour la naissance d'un enfant (un courrier est adressé aux parents lorsque la naissance de leur enfant est enregistrée auprès de l'Office de la population);
- allocation annuelle de CHF 100 (au pro rata temporis) aux personnes souffrant d'incontinence au sens de la LAMal, sur demande attestée par un médecin traitant ou le CMSS (allocation renouvelable tant que l'incontinence est attestée officiellement);
- allocation annuelle de CHF 100 (au pro rata temporis) à tout enfant âgé de plus de quatre ans, pour énurésie nocturne attestée par un certificat médical;
- allocation annuelle de CHF 100 (au pro rata temporis) en cas de maladie attestée par un médecin nécessitant l'usage d'un nombre important de sacs taxés (stomie par exemple). Pour les cas spécifiques, contact peut être pris avec le médecin conseil de la Commission « Santé-Social-Intégration ».

Les demandes écrites, avec pièces justificatives (certificat médical et coordonnées bancaires) sont à adresser:

- soit par courriel à

[secretariat@conthey.ch](mailto:secretariat@conthey.ch)

- soit par courrier à

**Commune de Conthey**  
**Office de la population**  
Route de Savoie 54  
1975 St-Séverin

## Cours canins obligatoires



Depuis le début 2020, le Canton du Valais oblige les nouveaux détenteurs de chiens à suivre une formation. Cette obligation s'applique aux propriétaires de plus de 16 ans domiciliés en Valais, qui ne peuvent pas prouver avoir déjà détenu un chien. Les formateurs doivent être reconnus par l'Office vétérinaire cantonal (cf. Ordonnance concernant la formation des nouveaux détenteurs de chiens).

Les propriétaires d'un chien pour personne en situation de handicap, d'un chien âgé de moins de 8 mois, d'un animal qui ne reste que peu de temps en Valais ou d'un chien de service, ne sont pas contraints de suivre cette formation.

Comme il s'agit d'une nouvelle obligation, une certaine souplesse est admise au début. La personne qui achète un chien en 2020 pourra suivre la formation jusqu'à la fin 2021. Pour les années suivantes, les personnes astreintes à ces cours disposeront d'un délai d'un an pour se conformer à la nouvelle obligation légale.

La formation dure six heures au minimum. Elle porte sur la manière de détenir les chiens, conformément aux règles de la protection des animaux et aux règles de vie en société,

ainsi que sur la manière de les traiter conformément à leurs besoins.

Les Communes doivent contrôler que la formation a été effectuée, ce qui se fait lors de l'encaissement de la taxe. Si elle n'a pas été suivie, les Communes le rappellent, puis, si cette obligation n'est pas respectée, elles doivent dénoncer les récalcitrants au Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires, qui pourra prononcer une sanction.

Il est important de rappeler que les dispositions légales à respecter dans le domaine des affaires canines visent, outre le bien-être du chien et la formation de son détenteur (attestation de compétence), la prévention d'éventuels incidents ou accidents par morsure.

## Nouveau bâtiment administratif

L'administration communale prendra place dans le nouveau bâtiment administratif, sis à la route de Savoie 54 à St-Séverin, dès le **5 octobre 2020**. Afin de permettre le déménagement de toutes les collaboratrices et collaborateurs, les bureaux communaux seront fermés les 1<sup>er</sup> et 2 octobre.

Le bâtiment en question disposera d'un guichet d'accueil, situé dans le hall d'entrée. Les personnes souhaitant être reçues par le Président, le Secrétaire municipal ou les divers Services de l'administration, devront s'y adresser, puis seront dirigées vers les guichets et bureaux concernés.

Tous les Services seront disponibles **du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30, et le mercredi après-midi, de 14h à 19h**. Par ailleurs, ils se mettront également à disposition pour accueillir des personnes sur rendez-vous, en fonction de leur besoin.

Une information détaillée sera communiquée à tous les ménages au mois de septembre prochain.

# FORMATION & JEUNESSE

## Plan de scolarité

Nous vous rappelons le plan de scolarité de la prochaine année 2020-2021, publié dans la version précédente du Conthey Info. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates indiquées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

### Début des cours:

lundi 17 août 2020

### Fin des cours:

vendredi 18 juin 2021 le soir

### Congés hebdomadaires:

mercredi après-midi et samedi toute la journée

## Congés

<b>Automne</b>	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	21.10.2020 02.11.2020	à midi le matin
<b>Immaculée Conception</b>		mardi	08.12.2020	journée
<b>Noël</b>	début des congés reprise des cours	mercredi jeudi	23.12.2020 07.01.2021	à midi le matin
<b>Carnaval</b>	début des congés reprise des cours	vendredi lundi	12.02.2021 22.02.2021	le soir le matin
<b>St-Joseph</b>		vendredi	19.03.2021	journée
<b>Pâques</b>	début des congés reprise des cours	jeudi lundi	01.04.2021 12.04.2021	le soir le matin
<b>Ascension</b>	début des congés reprise des cours	mercredi lundi	12.05.2021 17.05.2021	à midi le matin
<b>Pentecôte</b>		lundi	24.05.2021	journée
<b>Fête Dieu</b>		jeudi	03.06.2021	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle** (Cycle 1: 1-2-3-4H et cycle 2: 5-6-7-8H). Une demande (formulaire sur le site [www.conthey.ch](http://www.conthey.ch)) doit

être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'avertir

le titulaire de toute absence de votre enfant, par téléphone et **avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

## Organisation de l'année scolaire 2020-2021

L'augmentation du temps scolaire pour les 1H proposée par le Chef du Département sera mise en vigueur lors de cette prochaine rentrée. Tous les élèves auront donc le même horaire; la différence se fera sur le nombre de demi-journées.

**Dès le lundi 17 août 2020, les enfants de 1H et 2H seront scolarisés comme suit:**

- 1H: tous les matins à raison de 4 périodes sauf le mercredi soit 16 périodes hebdomadaires contrairement à cette année scolaire qui en comptait 12.
- 2H: 4 périodes par matinée sauf le mardi et mercredi en plaine et le mercredi et jeudi à Erde; l'après-midi comptera 3 périodes.

Centres scolaires de Châteauneuf et Plan-Conthey						Centre scolaire de la Sainte Famille, Erde					
Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Période	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1e	1H - 2H	1H	CONGE	1H - 2H	1H - 2H	1e	1H - 2H	1H - 2H	CONGE	1H	1H - 2H
2e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	2e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
3e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	3e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
4e	1H - 2H	1H		1H - 2H	1H - 2H	4e	1H - 2H	1H - 2H		1H	1H - 2H
5e	2H	2H		2H	2H	5e	2H	2H		2H	2H
6e	2H	2H		2H	2H	6e	2H	2H		2H	2H
7e	2H	2H		2H	2H	7e	2H	2H		2H	2H

Si vous avez des questions sur l'organisation de la prochaine année scolaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Direction des Ecoles, qui se tient à votre disposition. Vous trouverez également sur le site de la Commune de Conthey - [www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmosCycle1et2](http://www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmosCycle1et2) - dès le

début juillet, toutes les informations utiles pour une rentrée scolaire 2020 sereine. Les horaires des transports seront indiqués sur le site dès le 10 août 2020.

L'organisation pour les 3H et 4H reste la même : 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, avec congé le mardi matin ou le mercredi matin pour la plaine et le mercredi matin ou le jeudi matin pour Erde. Les 5H à 8 iront à l'école 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, tous les jours ainsi que le mercredi matin.

## OFFICE 365

Au début de l'année scolaire passée, les enseignants et les élèves primaires de Conthey ont reçu une adresse et un mot de passe sur un document leur offrant un accès nominatif et sécurisé à la plate-forme OFFICE 365. Elle donne la possibilité à chacune et chacun de s'y connecter à partir de cinq appareils différents (PC, portable, tablette, smartphone, ...) et de pouvoir bénéficier de plusieurs programmes tels que Word, Excel, PowerPoint, OneNote, etc. Les débuts ont été quelque peu laborieux, mais la période d'école à distance a accéléré la mise en œuvre de cette plate-forme.

L'intérêt pédagogique est d'offrir aux enfants la possibilité de se connecter sur le site de leur classe et de consulter leur agenda. Des supports de cours (documents, liens, vidéos...) ou des aides pour les devoirs et leçons peuvent également être déposés sur O365 selon l'intérêt des enseignants. Pour assurer une utilisation privée et pédagogique des contenus qui figureront sur le site de la classe, chaque utilisateur doit signer la «Charte d'utilisation du matériel informatique et d'office 365 à l'école et à la maison», qui définit les conditions d'utilisation en s'appuyant sur les lois en vigueur.

L'école reste propriétaire des images et des documents placés sur O365. Elle veille à la bonne gestion et à la confidentialité des informations stockées. Les parents sont autorisés à les consulter dans un cadre privé, familial. Il est interdit de les transmettre à des tiers ou de les divulguer publiquement sur d'autres supports ou sur des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...). Au terme de leur utilisation pédagogique ou administrative, les données personnelles seront détruites. Vous trouverez la marche à suivre et un tutoriel d'installation sur le site <https://www.conthey.ch/fr/liste-classes-39.html>

## Réseaux sociaux

Nous profitons de ce message pour rappeler les âges légaux des réseaux sociaux. Les parents qui autorisent leur enfant à les télécharger le font sous leur entière responsabilité et doivent être pleinement conscients des dangers liés à leur utilisation\*. L'école interdit l'usage des téléphones portables dans les bâtiments et n'assume donc aucune responsabilité quant aux dérapages éventuels engendrés par un emploi abusif et irrespectueux. Les lois en vigueur concernant le respect de la personne sont également valables sur les réseaux sociaux.

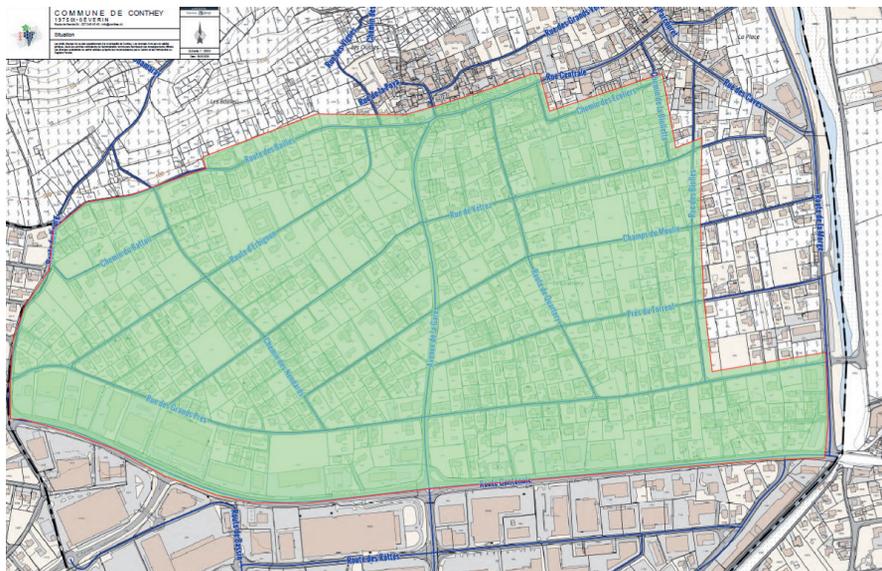
\* accord parental requis jusqu'à 18 ans

13 ans	 Snapchat	 Kik*	 Spotify*	 Wechat*
	 Facebook	 Messenger	 Skype*	 Twitter
	 Tumblr	 Steam	 Discord*	 Twitch*
	 Pinterest	 Youtube	 TikTok	 Google+
16 ans	 Whatsapp	 Periscope	 LinkedIn	 Deezer
	 Soundcloud			
17 ans	 Telegram	 Viber*		
18 ans	 Happn	 okCupid	 Meetic	 Jodel
	 Badoo	 Tinder		



## Transports et mobilité douce

La rentrée scolaire 2020 verra la mise en œuvre du projet de mobilité douce dans le cadre du déplacement des élèves du cycle 2, aujourd'hui élargi au cycle 3 (cycle d'orientation), de la plaine. Dès le 17 août, tous les enfants de 5 à 8H, ainsi que ceux du CO, domiciliés dans la zone délimitée en vert sur la carte, auront la chance de pouvoir se déplacer à pied, à trottinette ou à vélo. En date du 19 juin, les parents des élèves concernés ont été informés personnellement par courrier de la mise en place du projet.



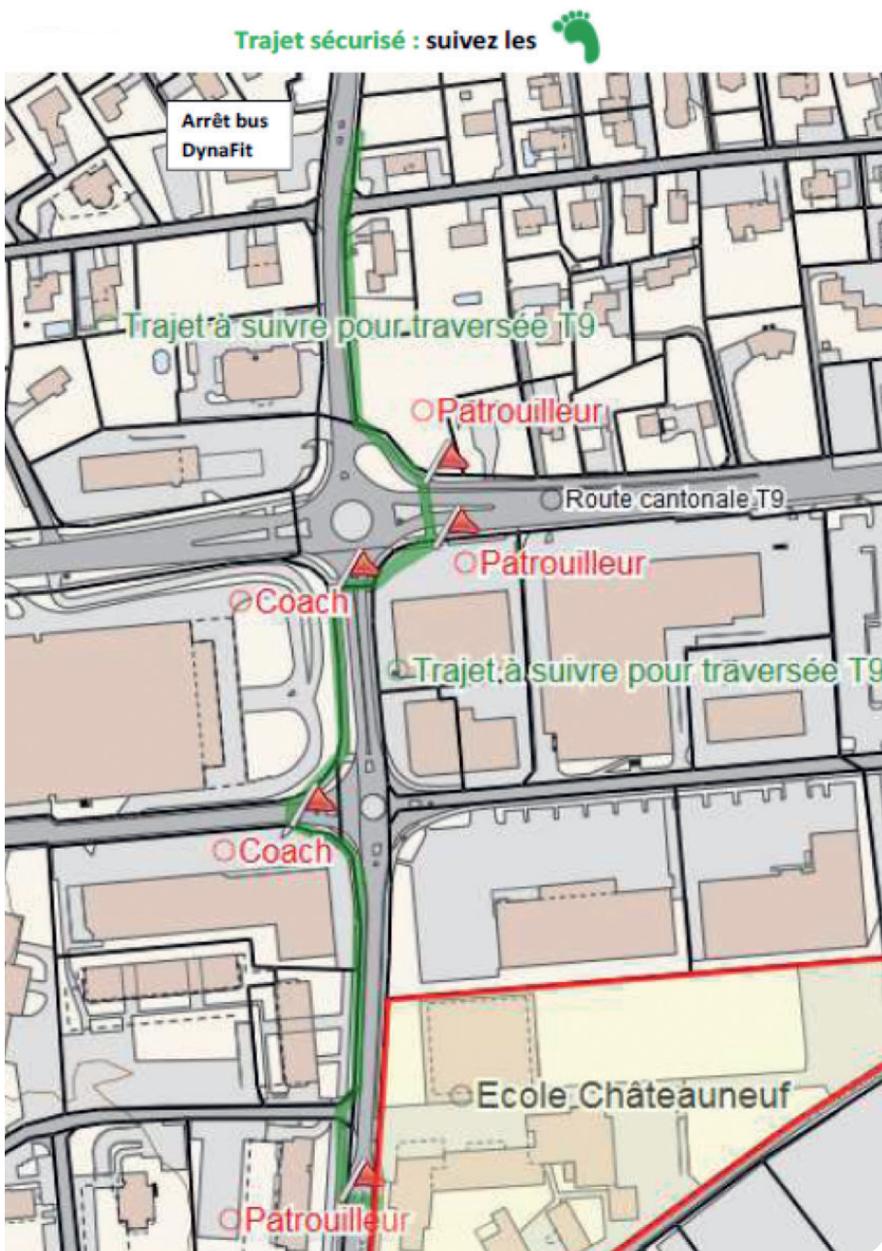
Ces élèves ne recevront pas de titre de transport et devront, durant toute l'année scolaire, se rendre à l'école **en suivant le parcours sécurisé passant obligatoirement par le carrefour «T9 et Avenue de la Gare»**. Deux patrouilleurs et deux coaches assureront leurs déplacements entre le nord et le sud de la route cantonale (CF plan).

Les élèves du cycle 2 (5 à 8H), qui privilégient le déplacement à vélo/trottinette, auront la possibilité de poser leur cycle soit au parc du Dynafit pour continuer à pied, soit au parc situé dans la zone détente à l'est de l'école.

Les élèves du CO pourront rouler sur la route pour leur déplacement à vélo, s'ils le souhaitent, et auront à disposition un parc dans l'enceinte du bâtiment scolaire. Ils recevront tous le titre de transport leur permettant de se rendre à Sion en dehors des courses scolaires.

Les élèves de 5 à 8H auront toujours la possibilité de s'inscrire pour recevoir un titre de transport leur permettant de se rendre à un entraînement ou une répétition sur la commune en dehors des courses scolaires.

Au vu de ce qui précède, les cours d'éducation routière seront adaptés à ces problématiques. Tous les conseils utiles se trouvent sur le lien <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/velo-e-bike/securite-velo.php>.



Pleinement convaincus des bienfaits que ces déplacements respectueux de l'environnement apporteront aux enfants, nous tenons à remercier l'en-

semble des parents de la confiance et de la précieuse collaboration témoignées tout au long de la mise en œuvre du projet.

## Bourses et prêts d'études

La Commune de Conthey accorde des bourses et des prêts d'études, en complément au soutien à la formation octroyé par le Canton. L'objectif est de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être soit retiré auprès de l'administration communale, soit téléchargé sur le site [www.conthey.ch/avis-communaux/bourses-et-prêts-d'honneur/formulaire](http://www.conthey.ch/avis-communaux/bourses-et-prêts-d'honneur/formulaire) (téléchargeable dès le 15 décembre).

Pour bénéficier de ces prestations, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins ;
- avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale.

Les demandes d'aide financière devront être présentées au moyen du formulaire ad hoc à l'Administration communale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Tout complément d'informations peut être obtenu auprès du

**Département de l'économie  
et de la formation  
Section des bourses  
et prêts d'études**

027 606 40 85  
[bourses-formationen@admin.vs.ch](mailto:bourses-formationen@admin.vs.ch)  
[www.vs.ch/bourses](http://www.vs.ch/bourses)

## Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey offre aujourd'hui une large palette de prestations concernant l'accueil collectif pré- et parascolaire. La structure d'accueil communale est répartie sur 3 sites ouverts du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45 :



« La Marelle » à Erde réunit un secteur préscolaire de type crèche et un secteur parascolaire de type UAPE, chacun d'eux disposant de 24 places. Le premier cité est destiné à l'accueil des enfants âgés de 18 mois à 4 ans et le second pour les enfants scolarisés de la 1H à la 8H au centre de la Sainte-Famille, en dehors du temps d'école, y compris le mercredi et durant une partie des vacances scolaires.

M<sup>mes</sup> Cathy Sauthier et Viviane Nunes, responsables ad interim, se feront un plaisir de répondre à vos appels au 027 565 59 78.



« Les P'tits Loups » à Châteauneuf-Conthey dispose de 2 secteurs préscolaires, à savoir une nurserie et une crèche. 15 places sont disponibles dans la nurserie pour les bébés âgés de 3 à 18 mois, alors que 32 places le sont dans la crèche pour les enfants âgés de 18 mois à 4 ans.

Vous pouvez joindre la responsable, M<sup>me</sup> Emmanuelle Balmer, au 027 346 13 30.



L'UAPE « Les Filous » à Châteauneuf-Conthey compte 80 places et permet de recevoir les enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf-Conthey). Ils y sont accueillis en dehors des temps d'école, y compris le mercredi et durant les vacances scolaires.

Vous pouvez joindre la responsable, M<sup>me</sup> Emmanuelle Balmer, au 027 345 50 51.

### Parents d'accueil

Afin de compléter cette offre déjà importante, la Commune de Conthey collabore avec le Centre Médico Social des Coiteaux du Soleil, qui regroupe les parents d'accueil de la région. En cas de besoin, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Alexia Torti, coordinatrice du réseau, en appelant le CMSS précité au 027 345 37 00.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site de la Commune, [www.conthey.ch](http://www.conthey.ch), qui vous donne de nombreuses informations. Nous ne manquerons pas de les compléter par des courriers personnalisés en cas de besoins particuliers.

# SERVICES TECHNIQUES

## Service des eaux

### Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

#### Rappel des directives

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous rappelons aux usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.)

**est interdit pendant toute l'année durant les plages horaires suivantes :**

**de 06h à 08h  
de 11h à 14h  
de 18h à 20h**



#### Irrigation par secteurs :

- Réseau d'eau potable des Mayens de My

Ce réseau est destiné uniquement pour le ménage. Toute autre utilisation (arrosage) est strictement interdite. Aucun bulletin d'eau n'est distribué.

- Réseau d'eau potable de la Duay (secteur Mayens de Conthey et du Moury)

Durant toute l'année, les bulletins d'eau sont obligatoires pour toutes les surfaces. Le remplissage des piscines est également soumis à une demande et l'eau ne devra pas être renouvelée.

- Irrigation à l'aide de l'eau potable sur tout le territoire

Depuis le 16 juin, les bulletins d'eau sont obligatoires pour toutes les parcelles de plus de 800 m<sup>2</sup>, (prés, jardins, vignes et cultures) situées sur les coteaux et en plaine, ainsi que pour les vignes sises au sud de la voie ferrée, région des Eterpys.

#### Bulletins d'eau - Procédure :

Les bulletins d'eau sont délivrés uniquement le lundi matin de 8h à 12h

- soit au bureau des Services techniques à St-Séverin (avec quittance);
- soit par téléphone 027 345 45 40;
- soit par courriel adressé à [services.techniques@conthey.ch](mailto:services.techniques@conthey.ch)

Les usagers devront impérativement communiquer le numéro de parcelle et la surface concernée par l'irrigation.

Si des abus devaient être constatés lors de demandes par téléphone,

l'Administration communale se réserve le droit de supprimer cette procédure aux usagers indécents et d'exiger d'eux qu'ils passent systématiquement au bureau des Services techniques pour retirer le traditionnel droit d'eau.

Nous rappelons que l'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie. **Par ailleurs, les bassins et les points d'eau servant à l'abreuvement du bétail doivent être munis de flotteurs.**

La surveillance des ordres prescrits ci-avant et la dénonciation des contrevenants seront faites par la Police municipale et les responsables du service des eaux. Il est fait appel à la compréhension des intéressés pour une rigoureuse observation de la réglementation. Une discipline stricte des usagers évitera à l'Administration la désagréable obligation de prendre des mesures sévères.

#### L'eau, ressource essentielle

Le temps estival fait le bonheur des vacanciers et des amoureux de la chaleur. Les températures avoisinant les 36°C, il est primordial de s'hydrater et boire suffisamment d'eau chaque jour.

Pour l'arrosage des jardins et pelouses, il est important de respecter

les heures d'arrosage et de ne pas exagérer inutilement l'apport en eau. Il se peut également, durant la période estivale, que des restrictions (interdiction d'arrosage pour pelouses et jardins) doivent être appliquées pour garantir un apport suffisant pour les besoins ménagers.

En effet, la consommation d'eau lors de forte chaleur est doublée - voire même triplée pour certains endroits - sur la Commune de Conthey.

#### Recommandations pour éviter le manque d'eau

- Ne pas laisser couler l'eau pendant le rasage, lavage des mains ou des dents, savonnage;
- Limiter l'arrosage des jardins, pelouses et prés;
- Ne pas remplir les piscines ou pataugeoires durant ces périodes;
- Veiller à bien fermer les robinets;
- Colmater les trous des tuyaux ou conduites percés;
- Pour le reste, il est fait appel au bon sens des citoyens pour limiter la consommation d'eau.

## Parcs et jardins

### Semer, planter, arroser, récolter dans un esprit de partage et intergénérationnel !

La Commune de Conthey met à disposition 8 bacs de jardinage surélevés à la Rue des Primevères à Châteauneuf.

Ces potagers sont à disposition des habitants de Châteauneuf.

Afin d'harmoniser cette nouvelle zone à 20 km/h, un mélange de compost et de terreaux de légumes avec un drainage a été effectué. Vous pouvez profiter de planter différents légumes à votre goût.

A vous de jouer!!!

Les Parcs et jardins comptent sur vous pour l'entretien, le suivi et le maintien de la propreté aux alentours des bacs en question.



### Règles dans les espaces verts concernant les chiens

Il est trop souvent constaté, lors de la tonte ou du fauchage, que des excréments de chiens envahissent les gazons des parcs.

Des enfants s'amuse dans ces parcs et se retrouvent constamment confrontés à cette situation, ce qui peut générer des problèmes dans le domaine de l'hygiène.

Par ailleurs, les employés communaux qui effectuent des débroussaillages reçoivent régulièrement des éclaboussures, ce qui n'est pas très agréable, sans compter que les roues des tondeuses se retrouvent souvent salies par ces excréments.

N'oubliez pas que les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur des localités et gardés sous contrôle en dehors de celles-ci. D'autre part, des sacs sont à disposition dans les parcs en question pour ramasser les excréments et les déposer dans les poubelles.

Pour le bien-être de tout le monde, nous prions donc les intéressés de respecter les règles prévues dans le Règlement communal de police. Pour rappel, tout contrevenant peut être dénoncé au Tribunal de Police.



#### Règlement de police - Article 57: Chien

1. Sans décision contraire de l'Autorité communale, les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la localité et être sous contrôle en dehors de celle-ci.
2. Les chiens qualifiés de dangereux ou de potentiellement dangereux par l'Autorité doivent être tenus en laisse et munis d'une muselière en dehors de la sphère privée.
3. Les détenteurs de chiens ont l'obligation de ramasser les excréments de leur animal sur les propriétés publiques et privées et doivent disposer du matériel nécessaire à cet effet.

4. Il est interdit de laisser pénétrer les chiens dans les cultures, vignes, champs et vergers.

5. L'Autorité peut interdire l'accès des chiens dans certains lieux publics lorsque leur présence est de nature à porter atteinte à l'ordre, à la sécurité, à l'hygiène ou à la santé.



## Travaux publics

### Danger laves torrentielles!



La Commune de Conthey rappelle à la population qu'il ne faut pas stationner à côté des torrents.

Des laves torrentielles peuvent en effet se produire à tout moment, même par beau temps! En cas de pluie, d'orage ou d'alarme, éloignez-vous des torrents!

Il y a **danger de mort!**

## Derborence

Derborence est toujours un site digne d'intérêt par sa beauté et son paysage particulier. Suite à des affluences record en mai, la préservation de cette réserve est encore plus d'actualité.



Pour la deuxième année consécutive, Stéphanie Rey, garde site, sera présente autour du lac, afin d'informer et sensibiliser les promeneurs sur les différents comportements à adopter pour protéger la biodiversité présente à tous les niveaux.

Derborence se trouve dans plusieurs zones de protection, à savoir celle de l'Inventaire Fédéral du Paysage (IFP), qui, par exemple, préserve la nature

de toutes nouvelles constructions, celle du District Franc (DFF), qui préserve la faune sauvage, et celle de la Réserve Absolue du Lac de Derborence, qui préserve les milieux lacustres, alluviaux et forestiers, ainsi que leurs écosystèmes.

Du point de vue législatif, ces différentes zones de protection apportent chacune leur lot d'interdictions, surtout en ce qui concerne le District Franc et la Réserve. La fonction de garde site a pour but d'améliorer les informations à ce sujet.

Pour préserver la faune, le camping et les vols de drones sont interdits et les chiens doivent être tenus en laisse, ceci dès l'entrée dans les gorges de la Lizerne à la Chapelle du Petit-St-Bernard et dans tout le cirque de Derborence.

Dans la Réserve du Lac de Derborence s'ajoutent en plus les interdictions de faire du feu, de sortir du sentier officiel balisé en jaune, de camper et bivouaquer et de se laisser aller à toutes sortes de cueillettes.

Avec les vacances, la fréquentation du site risque d'être plus élevée que par le passé. A cela s'ajoute une diminution des places de parc pour des raisons naturelles (apports constants de gravier par le torrent du Grand Creux). Veillez donc à vous parquer le mieux possible, sans oublier que le car postal doit pouvoir facilement rejoindre sa place de manœuvre.



## Service forestier

### Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Les conséquences peuvent cependant être dramatiques si elles parviennent en forêt.

Bien des propriétaires ignorent à quel point certaines d'entre elles peuvent générer des problèmes conséquents. Exotiques, elles n'ont en effet pas de concurrents naturels chez nous et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Ces plantes magnifiques peuvent également être porteuses de maladies et de parasites.

La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées - on les appelle des « néophytes » - sont déposées dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Il devient en effet difficile, voire impossible pour les propriétaires de forêts et les forestiers de les éradiquer. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre

aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui, au fil des ans, deviennent les « grands arbres » de nos forêts.

#### Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin et de tontes n'ont pas leur place en forêt. Ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries ou des champignons nuisibles.

En application de la Loi sur la protection de l'environnement, le dépôt de déchets verts en forêt est punissable. Nous vous invitons donc à respecter ces règles et à déposer vos déchets verts consciencieusement dans les déchetteries.

Le service forestier de votre Commune, et la nature également, vous en remercient.



# Les plantes néophytes

**S'INFORMER ET AGIR**

- 1. Informez-vous sur les espèces problématiques**  
Identifiez l'espèce grâce au site [www.infoflora.ch/fr/flore/neoephytes](http://www.infoflora.ch/fr/flore/neoephytes)
- 2. Annoncez les cas**  
Via l'application de localisation «InvasivApp» d'Infoflora ou au SFCEP : [SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch](mailto:SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch) Informez aussi le triage forestier.
- 3. Intervenez le plus tôt possible**  
Plus les plantes sont nombreuses, plus les contraintes sont importantes et plus il est difficile et coûteux de les éliminer. Afin de limiter la propagation, il est primordial d'intervenir avant la floraison.
- 4. Supprimez les plantes et évitez la dispersion**  
Une plante peut disséminer une grande quantité de graines aux alentours et se propager rapidement. Si la plante a déjà fleuri, couper les fleurs puis les évacuer. Vous pouvez amener les plantes envahissantes au triage forestier.
- 5. Contrôlez et empêchez la recolonisation**  
S'assurer de l'absence de repousses (rejets, jeunes plantules) pendant plusieurs années et, le cas échéant, éliminez-les dès que possible.

**Plus d'informations :**

- Etat du Valais → [www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes](http://www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes)
- Info flora → [www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch) (sections «Néophytes» et «Carnet néophytes»)
- Groupe de travail Plantes invasives → [www.kvu.ch](http://www.kvu.ch) - AGIN (Plantes invasives)

**Contact :**  
Triage forestier Lienne-Morge  
Rte de Botyre 100 - [trifo.lienne-morge@bluewin.ch](mailto:trifo.lienne-morge@bluewin.ch) - 079 250 51 89  
SFCEP → [SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch](mailto:SFCEP-valaiscentral@admin.vs.ch) - 027 607 10 20

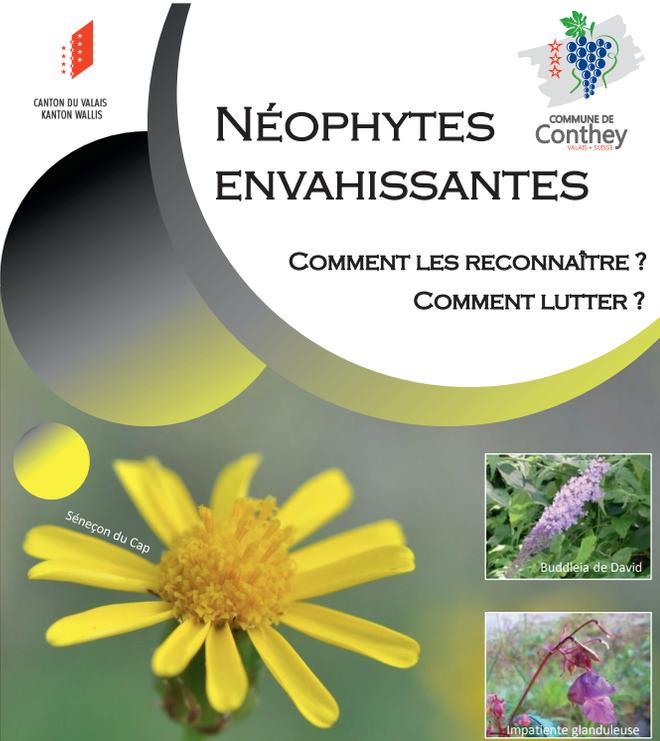
Gaillet jaune  **Privilégiez les espèces indigènes pour embellir vos jardins !**  Amelanchier

**Le règlement communal des constructions d'Ayent contient la liste des arbres et arbustes indigènes.**

## MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE AIDE



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement  
 Service des forêts, des cours d'eau et du paysage  
 Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt  
 Dienststelle für Wald, Flussbau und Landschaft

**NÉOPHYTES ENVAHISSANTES**

**COMMENT LES RECONNAÎTRE ?**  
**COMMENT LUTTER ?**

La problématique des plantes exotiques envahissantes nécessite un engagement à différentes échelles. Par ce dépliant, le service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) souhaite vous sensibiliser et solliciter votre participation afin de lutter contre la propagation des espèces recensées dans votre commune.

**GÉNÉRALITÉS**

Les néophytes envahissantes sont des plantes non-indigènes (provenant d'une autre région géographique), qui réussissent à s'établir dans la nature et à se répandre massivement aux dépens de la flore locale. Elles se révèlent être de réels dangers pour la santé, la sécurité, l'agriculture et la biodiversité.

Plusieurs de ces plantes problématiques ont été introduites comme plantes ornementales et peuplent encore les jardins privés. Merci de nous aider à lutter contre leur propagation. **Contrôlez vos jardins.**

Toutes les espèces présentées ici figurent sur la liste noire des plantes exotiques envahissantes (Info Flora). L'utilisation de ces espèces dans l'environnement et la lutte à mettre en œuvre sont strictement réglementées selon diverses lois et ordonnances suisses (ODE, OPV, Lfo).

**BUNIAS D'ORIENT**  
0.3-1.2 m



Feuille

**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

ENVAHIT LES PRÉS ET PÂTURAGES ET DIMINUE LA QUALITÉ DU FOURRAGE

**LUTTE:**

- Grande population: faucher en pleine floraison (mai-juillet)
- Plantes isolées: sectionner les racines 10 cm sous la surface et éliminez via les ordures ménagères

**SOLIDAGE NORD-AMÉRICAINS**  
0.5-1.5 m



**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

EXPANSION RAPIDE TRÈS FORTE CONCURRENCE POUR LA FLORE LOCALE

**LUTTE:**

- Arracher avec le maximum de racines avant la floraison (plantes isolées)
- Faucher 2x avant floraison (grandes populations)

**BUDDLEIA**  
2-4 m



Feuille

**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

EXPANSION RAPIDE TRÈS FORTE CONCURRENCE À LA FLORE LOCALE

**LUTTE:**

- Couper l'arbuste et dessoucher
- Couper les fleurs avant maturité des graines, évacuer (ordures ménagères / UTO)

**RENOUÉES ASIATIQUES**  
2-3 m



renouée du Japon, r. de Sakhaline, etc.

**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

ÉVINCE LES ESPÈCES INDIGÈNES DÉSTABILISE LES STRUCTURES (BERGES, TALUS DE ROUTE)

**LUTTE:**

- 5 à 6 fauches
- Tout incinérer (ordures ménagères / UTO)
- Informer la commune

**AILANTE**  
30 m



Fruits

Les feuilles dégagent une odeur de cacahuète rance

**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

ENDOMMAGE LES INFRASTRUCTURES PROVOQUE DES IRRITATIONS

**LUTTE:**

- Petits individus: couper ou arracher
- Éliminer régulièrement les rejets
- Grands individus: informer le SFCEP

**SUMAC**  
5-8 m



**Période de Lutte**  
J F M A M J J A S O N D

ENDOMMAGE LES INFRASTRUCTURES EXPANSION RAPIDE

**LUTTE:**

- Petits individus: couper ou arracher
- Éliminer régulièrement les rejets
- Grands individus: informer le SFCEP

# SANTE, SOCIAL & INTEGRATION

## Conth'Act: une reprise progressive de ses activités

Depuis les restrictions de rassemblement imposées par le Conseil Fédéral, les projets au sein de Conth'Act ont eux aussi connu une mise en quarantaine. Durant ce printemps si particulier, toutes les actions destinées à favoriser la rencontre et les échanges sociaux n'ont pu se dérouler comme prévu. Afin de maintenir le lien avec les Contheysannes et Contheysans, l'équipe d'animation a su rebondir et s'est pliée en quatre pour occuper le terrain durant cette crise sanitaire.

Pendant près de 3 mois, de nombreuses activités ont ainsi vu le jour sur les réseaux sociaux. Des professionnels, des artistes et des citoyens se sont mobilisés pour répondre à certains besoins et rendre la vie de la population locale un peu moins morose. Au travers de contes, de jeux, de concerts, de DJ, d'énigmes, de concours, de bricolages, de recettes de cuisine et de la distribution de masques, Conth'Act est parti à la rencontre des habitants de Conthey.

Etrangement, il faut avouer que cette situation a généré de nouveaux contacts. L'envie d'offrir quelque chose à l'autre, de montrer que les gens sont ensemble dans cette crise, a galvanisé l'esprit de solidarité. Le journal participatif « Bonjour Conthey » en est très certainement un bon exemple.

Les actions de Conth'Act n'ont cessé d'évoluer en fonction des annonces du Conseil Fédéral et des mesures progressives de déconfinement. Une situation complexe qui a nécessité une faculté d'adaptation quasi quotidienne. Ce groupe d'animation se retrouve aujourd'hui dans un contexte hybride et doit rester vigilant. Si, au travers de ses activités au grand air, il a pu retrouver les jeunes de la com-

mune, il doit maintenir les efforts de protection à l'égard des aînés. Les retrouvailles ne sont pas encore totalement libres et certaines incertitudes sur un retour à la normale persistent. On le sait déjà, beaucoup de manifestations ne reprendront pas cet automne. Malgré tout, il y a lieu d'espérer que le mois de septembre à venir se présentera comme une délivrance.

En attendant, la fin des écoles a aussi annoncé le début des vacances pour les élèves de la commune. Une période propice pour se retrouver en famille en Suisse et voyager à l'étranger dans la mesure du possible. Ici, le rôle de Conth'Act consiste à proposer des activités aux jeunes qui ne sont pas encore partis ou dont les parents sont encore au travail. Ces propositions viennent s'ajouter à d'autres initiatives citoyennes autour de la jeunesse contheysanne. Il s'agit donc de privilégier des activités au grand air, dont la participation est libre et gratuite, dans les différents villages de la commune.

Ceux qui y sont intéressés ont déjà pu participer à plusieurs activités allant du jardinage, à la création de pompons, en passant par la décoration de pierres ou la création de t-shirts pour l'été. Le tout a bien évidemment été encadré par les mesures de sécurité qui s'imposent.

Une reprise progressive permet de se rencontrer, d'échanger et de partager à nouveau sur l'espace public, mais également sur les réseaux sociaux. En attendant de vous retrouver dans ses locaux, Conth'Act se réjouit d'échanger avec vous aux alentours de son unité mobile à l'occasion de ses animations culturelles du mois de juillet 2020.

Un bel été à tous!!!



## Éducation de rue... en confinement !

Être éducateur de rue, mais en... télétravail, en voilà une drôle d'idée ! Le Covid-19 a obligé Arnaud Favre, ainsi que tous ses collègues travailleurs sociaux de par le monde, à réinventer sa façon de travailler en très, très peu de temps. Ces changements radicaux de paradigmes sociaux et sociétaux questionnent l'essence même de leur travail : la rencontre avec l'être humain.

**Arnaud Favre, collaborateur au sein de Conth'Act, vous invite à découvrir comment il a vécu cette période de pandémie...**



Durant le confinement, la rue prend ses quartiers dans le monde numérique, les bancs publics sont remplacés par des salons digitaux et les expressions du visage par des émojis. Je continue donc « d'aller vers » les jeunes afin de maintenir le lien, mais de manière virtuelle. Mon diplôme d'Éducateur social tend vers un diplôme de Médiaticien, tant j'ai dû jongler entre informatique, multimédia, marketing et communication. J'ai dû sortir de ma zone de confort et ressortir le geek qui sommeillait en moi depuis l'adolescence, afin d'apprivoiser rapidement un nombre incalculable d'applications. Commencer sa journée sur Telegram, continuer sur Discord, répondre à un message sur Snapchat, ajouter une tâche sur Trello, suivi d'une



visioconférence sur Teams. Heureusement, j'ai pu compter sur les nombreuses compétences de la Génération Z (ils se reconnaîtront, merci à eux !), afin de comprendre l'utilisation de ces diverses plateformes. Une fois que j'ai pu entrer en contact avec la jeunesse, j'ai vite constaté l'incompréhension concernant les mesures sanitaires prises par le Conseil Fédéral. De nombreux jeunes, mais pas seulement, ressentaient du stress et de l'anxiété dus à une surcharge informationnelle. En effet, une épidémie, en parallèle, constitue aussi des fausses informations. Les ados ne sont malheureusement pas formés pour identifier les fake news qui se propagent. Une partie de mon travail quotidien s'est construit sur la gestion du confinement, de l'information et de la prévention.

Les problématiques auxquelles j'ai dû faire face étaient d'ordre personnel, professionnel, social, sanitaire ou encore relationnel. En effet, le confinement a engendré plusieurs transitions : par exemple, un jeune placé en foyer doit rentrer au sein de sa famille dysfonctionnelle avec comme peur,

entre autres, la violence intrafamiliale. Puis, dans un autre extrême, un jeune s'est vu repousser de plusieurs semaines son entrée en prison et a pu profiter un peu plus longtemps de sa liberté. J'ai accompagné beaucoup d'adolescents en recherche de stages et d'apprentissages ou simplement de travail, puisque la situation économique actuelle n'a pas laissé d'autres choix aux petites entreprises que de licencier de jeunes adultes contheysans.

Tout cela se coordonne avec le réseau de professionnels qui entoure le jeune et qui se compose, par exemple, du Centre Médico-Social (CMSS), du Centre de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie, de l'Office Régional de Placement, de la Fondation EMERA, d'Intégration Pour Tous, de l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, d'Action Jeunesse, de la Croix-Rouge, de la Fondation Addiction Valais, de la Police et des Écoles, etc. Là aussi, une nouvelle organisation de mon travail était obligatoire et la visioconférence s'est vite imposée comme la meilleure solution. Les journées, soirées et week-ends étaient rythmés par de nombreuses conférences Skype, Teams ou encore Whats'App.

Tout cela m'amène à un niveau plus personnel, c'était ma première expérience en télétravail. Cette dernière questionne et invite inévitablement à instaurer un cadre de travail rigoureux, parce qu'il est très tentant de laisser son ordinateur allumé et de (vite) contrôler ses emails le dimanche matin, ou de (vite) terminer un rapport après le souper, et pourquoi pas encore de (vite) répondre à un SMS d'un jeune à 23h50...

En conclusion, soyons bienveillants les uns envers les autres, afin de mieux appréhender cette période, et prenons soin de nos jeunes, de nos adultes et de nos aînés.

## Journées du patrimoine

### Partons à la découverte du patrimoine contheysan...

Depuis quelques années le Service de l'Intégration propose aux résidents contheysans un sentier didactique, dans le but de découvrir le patrimoine culturel de la Commune.

Durant cet été et jusqu'à la fin septembre, vous avez la possibilité de réaliser librement ce parcours, dont le thème porte sur « **O Patoué dè Contèi - le Patois de Conthey** ».

Tout au long de votre marche, sur un chemin de montagne agréable pour les familles, vous trouverez des panneaux avec des activités « tout public », qui vous permettront de découvrir cette langue à part entière. Prenez avec vous un crayon et le carnet de bord à télécharger et imprimer via [www.conthact.ch](http://www.conthact.ch).

Le chemin est bien balisé et vous offrira une vue panoramique sur la

vallée du Rhône. Il faut compter environ 1h30 (2h avec les pauses aux différents panneaux) pour parvenir au sommet du parcours. Le dénivelé est d'environ 500 mètres. A l'arrivée se trouve le Gîte de Lodze, où vous avez la possibilité de vous restaurer. De plus, nous vous invitons à venir partager un moment convivial avec une personnalité de la commune lors de la journée du **dimanche 23 août 2020, de 9h à 13h**.

Nous vous donnons rendez-vous au parking de Codoz (Mayens de Conthey), puis nous nous promènerons ensemble sur le sentier, en compagnie de la personne susmentionnée, avant de terminer cette balade par un apéritif offert par la Commune au Gîte de Lodze.

## Pierres de Conth'Act

Les beaux jours sont là et sont propices aux balades. Notre commune regorge de petits coins sympathiques à découvrir. Alors profitez d'aller vous promener! Pour agrémenter vos balades, il vous est proposé de partir à la recherche des « Pierres de Conth'Act ».

Le principe est simple. Les personnes intéressées à participer au projet décorent des galets et les déposent lors de leur prochaine balade sur le territoire contheysan. Cela va permettre aux promeneurs suivants de découvrir leurs magnifiques créations et, qui sait, d'égayer leur journée...

Afin de partager vos trouvailles et vos créations, Conth'Act a créé un groupe Facebook portant le même nom et dans lequel tout le monde peut publier quelque chose. Ce groupe permettra peut-être de retrouver l'artiste qui a décoré votre

précieuse pierre et, pourquoi pas, de générer de nouveaux liens ?

D'ailleurs, vous pouvez déjà en trouver ici et là. En effet, lors d'un après-midi bricolage avec Conth'Act, les enfants ont décoré des pierres et les ont déjà déposées quelque part. À vous de découvrir où elles sont cachées...



Facebook  
Pierres de Conth'Act

PS: N'oubliez pas d'inscrire l'information  
« Facebook : Pierres de Conth'Act » au verso de vos galets.

## Aînés 2.0

En février dernier débutait une nouvelle session d'ateliers de soutien aux nouvelles technologies, proposée par Conth'Act aux personnes de la commune de Conthey âgées de 60 ans et +. Quelle motivation et quel enthousiasme !

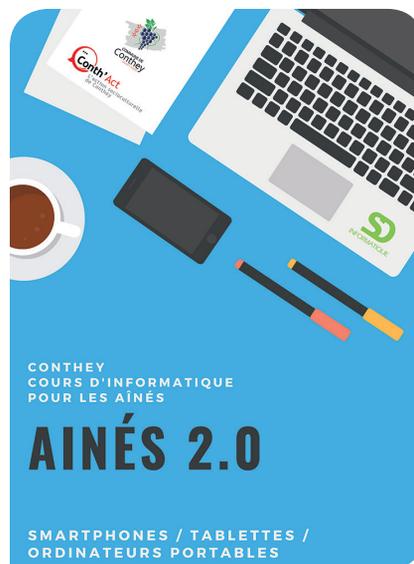
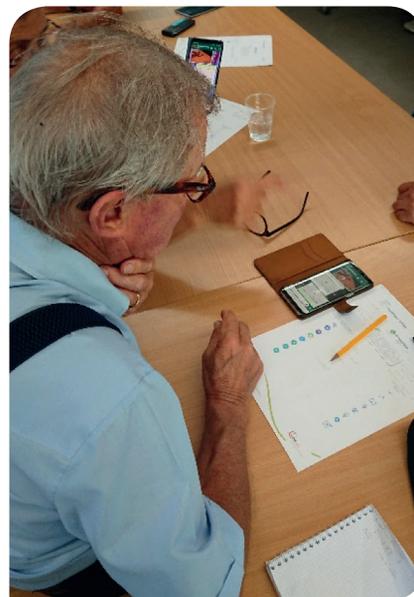
Cependant, au mois de mars, la pandémie de coronavirus a conduit à la suspension de ces cours, afin de protéger les seniors. La question qui se posait à ce moment-là était de savoir comment garder le lien avec les personnes intéressées. C'est pour cela que Conth'Act, en collaboration avec SD Informatique, a proposé deux tutoriels, dans le journal « Bonjour Conthey », pour utiliser WhatsApp et Skype. Ces manuels sont par ailleurs disponibles sur [www.conthact.ch](http://www.conthact.ch) (onglet aînés).

Les semaines passent et les mesures changent. Le Conseil Fédéral annonce un déconfinement progressif, mais les mesures de protection sont toujours d'actualité. Comme le dit le Ministre de la santé, M. Alain Berset, *il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire*. De plus, l'évolution de la situation sanitaire reste incertaine pour les mois à venir.

La Commune tient à protéger sa population et ses aînés. C'est la raison pour laquelle les cours d'informatique demeurent actuellement suspendus. Une reprise est envisagée dès que la situation le permettra.

Conth'Act informera les aînés de la reprise des cours et se réjouit de les retrouver nombreux et motivés. En attendant, SD Informatique reste à leur disposition s'ils connaissent des problèmes informatiques.

**SD Informatique**  
Rue de l'Industrie 54, 1950 Sion  
027 565 73 50  
078 601 79 25  
[support@sdinformatique.ch](mailto:support@sdinformatique.ch)  
<https://sdinformatique.ch>



## Journée des enfants

La situation sanitaire que nous vivons depuis ce début d'année a modifié bien des choses et forcé un changement de nos habitudes de vie. Dès la mise en oeuvre des décisions rendues par le Conseil Fédéral et des mesures préventives, la Jeunesse de Conthey - La Bregauda dê Contèi -, grâce à de nombreux bénévoles, s'est engagée pour divers services en faveur des personnes à risque. Au vu de l'évolution de la situation, elle se voit octroyer le droit d'organiser un événement.

Pour la première fois, la Jeunesse de Conthey a décidé de mettre sur pied un après-midi spécialement dédié aux enfants. L'occasion, pour

ces chères petites têtes, de retrouver leurs camarades durant une demi-journée originale, sympathique et pleine de surprises avant la rentrée scolaire.

Cet après-midi se déroulera le **samedi 15 août de 13h à 18h** à la cour d'école à Erde. Au programme: balade à cheval, jeux de fête foraine, atelier de création de pâte à modeler et bien d'autres activités que vous êtes invités à découvrir. Les enfants âgés de moins de 8 ans ne peuvent participer seuls à cet événement.

Leurs accompagnants et tous les participants sont invités à bien vouloir respecter les mesures d'hygiène et de sécurité mises en place.

Les parents sont bien évidemment les bienvenus; des jeux seront également à leur disposition. Un stand de crêpes et de glaces, ainsi qu'un bar, seront aussi prévus, afin de régaler et de désaltérer petits et grands.

La Bregauda dê Contèi vous attend donc nombreux ce jour-là, pour passer un agréable après-midi en sa compagnie, et vous souhaite d'ores et déjà un bel été.



# CULTURE, SPORTS & LOISIRS

## Patrimoine culturel

### Sauvegarde et mise en valeur des collections communales d'œuvres d'art

En 2018, la Commune de Conthey a débuté un important travail d'inventaire de ses œuvres d'art (tableaux, sculptures, œuvres plastiques, etc.), dans le but de les localiser, de les protéger, d'en assurer le suivi et d'en envisager la mise en valeur. Les œuvres des trois fonds communaux ont ainsi été rassemblées, numérotées, inventoriées, avec la collaboration de la Protection des Biens culturels, organe de la Protection civile.

La collection communale représente plus de trois cent œuvres d'art, réparties en trois fonds :

- Le fonds du Conseil municipal, qui contient les œuvres qu'il a acquises ou qui lui ont été données, ainsi que des œuvres des artistes membres de l'association Art'Conthey ;
- Le fonds de la Fondation Jérôme Évêquo, composée d'une partie de la collection de M<sup>e</sup> Jérôme Évêquo, léguée à la Commune ;
- Le fonds des époux Braissant, dont les œuvres ont été léguées par les défunts à la Commune.

Suite au travail d'inventaire, un local a été aménagé par la Commune pour accueillir ces œuvres dans des conditions optimales. Depuis février 2020, les œuvres sont ainsi définitivement installées dans ce local, attendant à la crypte de St-Séverin. Les tableaux ont été placés sur des grilles prévues à cet effet, permettant une vue d'ensemble des collections communales et une manipulation facilitée des tableaux.

L'inventaire des œuvres étant mis à jour, il a pu être transmis à l'Association valaisanne des musées, qui l'a inséré dans sa base de données consultable en ligne. Ainsi, vous pouvez dès à présent consulter le catalogue de ces œuvres communales en vous rendant sur le site [www.museumvs.ch](http://www.museumvs.ch), en choisissant « Commune de Conthey » dans le menu déroulant. Ce nouvel outil - en cours d'actualisation - permet à toute la population d'avoir accès, en ligne, à ces œuvres du patrimoine communal, qui ont toutes un lien proche ou lointain avec Conthey.

Une partie du local de stockage des œuvres a été réservée pour entreposer l'important fonds photographique « Image en danger », constitué entre 1989 et 2000 par la Commission « Culture, Sports & Loisirs », en collaboration avec l'actuelle Médiathèque Valais Martigny et l'Association des Amis du Patrimoine contheysan. Riche de plus de 1700 images, ce fonds a fait l'objet de plusieurs expositions, dont la dernière en date a été mise en place en 2019 à l'Espace de la Forge à la Tour Lombarde par les Amis du Patrimoine, autour du thème « Les écoles de nos villages ».

Nous profitons donc de cette occasion pour rappeler que le livre « Images à Conthey », élaboré à partir de ce fonds et publié par la Commune de Conthey en 1999, est toujours disponible et en vente à l'administration.

Entre images et témoignages, cet ouvrage rend sa signification au passé récent, suggérant la densité du vécu au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Une page du site internet de la Commune lui est dédiée et comporte plusieurs outils des plus intéressants. Vous pouvez ainsi trouver sur cette page l'accès à une série de témoignages oraux sur « Conthey autrefois » racontés par nos aînés (onglet « Nos aînés racontent »). Nouveauté de 2020, la liste des noms des personnes que l'on retrouve sur les photos du livre « Images à Conthey » est également accessible.

Ces travaux de conservation et de sauvegarde des œuvres d'art et du fonds photographique contheysan sont bien évidemment entrepris dans le but de pouvoir mettre en valeur ces collections, à travers différents biais. L'un d'eux sera, prochainement, l'aménagement du nouveau bâtiment administratif communal à St-Séverin. La Commune envisage également de renouveler les œuvres exposées dans les couloirs et dans la salle des Lombards à la Tour Lombarde, et, bien sûr, de présenter ces œuvres sous forme d'expositions.

La déléguée culturelle accueille également volontiers toute proposition visant à la mise en valeur de ces œuvres !

## Marché de Conthey

### C'est reparti !

Après une mise en sommeil forcée durant deux mois, le Marché de Conthey a connu sa première édition de l'année le 28 juin dernier sur la place de la Tour Lombarde.

Tant les exposants que la population ont répondu présents à cette journée qui, comme annoncé précédemment, se tient désormais le dernier dimanche du mois, de 11h à 15h.

Les enfants ont pu profiter des animations prévues à leur attention (tour à cheval, château gonflable, brochettes de bonbons). La météo

étant également au beau fixe, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable journée.

Le comité vous laisse prendre bonne note des dates des prochains marchés et espère vous retrouver nombreuses et nombreux à cette manifestation devenue incontournable sur la Commune de Conthey.

- 26 juillet 2020
- 30 août 2020
- 27 septembre 2020
- 25 octobre 2020
- 6 décembre 2020 (Marché de Noël)



## Mérites contheysans

**Conthey honore ses méritants de 2019. Des distinctions et mérites seront décernés le vendredi 11 septembre 2020, lors de la traditionnelle exposition Art' Conthey. La population est cordialement invitée à y participer.**

Pour remercier tous ses méritants, la Commune de Conthey organise une soirée ouverte à tous, le 11 septembre prochain, à la Salle Polyvalente de Châteauneuf. Pas moins de 19 distinctions et mérites seront décernés lors de cette soirée. Ces

distinctions couronnent les résultats obtenus en 2019, aussi bien au niveau culturel que sportif, et cela dans 9 disciplines différentes.

Cette soirée se veut le symbole de la reconnaissance de la Commune, par l'attribution des mérites contheysans à tous nos talents de niveau reconnu et d'exprimer notre reconnaissance à tous celles et ceux qui œuvrent au service de la promotion de la culture et du sport, de l'épanouissement de la jeunesse et de la vie associative. Pour témoigner sa reconnaissance

envers les personnalités du monde de la culture et du sport, la Commune distribuera des distinctions et des mérites dans les catégories distinctions ou mérite sportif, distinction ou mérite culturel ainsi que des mérites spéciaux.

Enfin, le public pourra librement découvrir les artistes d'Art'Conthey dans des domaines aussi variés que la peinture, la sculpture, la photographie, l'ébénisterie et bien d'autre savoir-faire encore. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

## PALP Festival

**Le samedi 26 septembre 2020, le PALP Festival va collaborer avec Goûts et Patrimoine, pour l'organisation d'une journée dédiée à la musique et aux goûts du terroir, afin de célébrer leur respectivement 10<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> anniversaire. La Saint-Cep est une promenade viticole, gourmande et culturelle à travers le magnifique vignoble des Coteaux du Soleil, avec les concerts de Vaudou Game, Haïdouti Orkestar, Meimuna, Los Orioles et John Guster & the Rythm Storms.**

Au départ de la Tour Lombarde, les spectateurs se lanceront par groupe à la découverte du vignoble contheysan, pour une promenade artistique remplie de swing, de folk et de saveurs. Le circuit dans le vignoble est jalonné par trois étapes gourmandes accompagnées de concerts. Lors de chaque arrêt, les promeneurs pourront déguster un plat proposé par un restaurateur régional et composé de produits du terroir. Avec chaque plat, les visiteurs pourront également déguster les meilleurs crus, en collaboration avec les encaveurs et vignerons contheysans. Chaque étape

de ce menu sera accompagnée par un groupe musical : Meimuna, Los Orioles, John Guster & the Rythm Storms et A Cobva enchanteront le parcours. La journée se prolongera sur la place de la Tour Lombarde, où Vaudou Game et Haïdouti Orkestar se partageront la vedette.

### Infos pratiques :

La balade débute à la place de la Tour Lombarde, où trois départs sont prévus (à 10h, 11h et 12h). Le PALP Festival met en place un système de navettes gratuites non-stop qui achemineront le public de Châteauneuf-Conthey (gare et salle polyvalente) à la Tour Lombarde. Les automobilistes auront ainsi l'obligation de se parquer à la salle polyvalente de Conthey, où le service de navette sera aussi assuré jusqu'à la fin de l'événement.

Le tarif de cette promenade musicale et gastronomique est fixé à CHF 60 pour les adultes et à CHF 25 pour les enfants de 6 à 14 ans (gratuit pour ceux âgés de moins de 6 ans).

La réservation est obligatoire. Billetterie et informations détaillées : [www.palpfestival.ch](http://www.palpfestival.ch).



## Sport Kids SPORTKIDS

Etant donné le succès remporté par les activités de sport facultatif (Sport Kids) après l'école, et dans le souci d'offrir un suivi de qualité et de proposer des cours non surchargés, un cours supplémentaire sera ouvert à la rentrée scolaire. De plus, la plupart des cours seront articulés autour de deux degrés, et non plus trois, comme c'était le cas jusqu'alors.

L'offre de l'année scolaire 2020 contiendra donc les cours suivants, organisés en deux modules de 15 séances chacun :

- Deux cours polysport pour les 3-4 H : un à Plan-Conthey et un à Châteauneuf
- Un cours polysport pour les 5-6 H à Châteauneuf

- Un cours jeux de lutte pour les 5-6-7 H à Châteauneuf
- Un cours polysport pour les 7-8 H à Châteauneuf

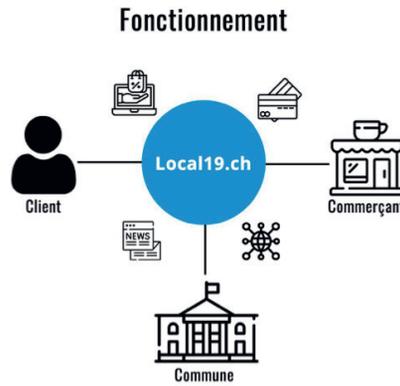
Les informations des dates et horaires seront transmises sur le bulletin d'inscription distribué à la rentrée par le maître de classe.

## Conthey19.ch

La Commune s'engage d'une part à financer les 10% de chaque bon acheté, mais également à verser 10% supplémentaires aux commerçants.

Cette plateforme permet à tous les citoyens de bénéficier de 10% de rabais sur l'achat de bons à faire valoir dans les commerces de proximité.

Après votre paiement en ligne, vous obtiendrez directement votre bon d'achat en fichier PDF par email.



MONTANT REÇU PAR LES COMMERÇANTS  
**CHF 69'400.35**  
 Dont CHF 14'923.06 versés par la Commune

NOMBRE DE BONS ACHETÉS  
**136**  
 Dont 34 bons utilisés

Jusqu'au 31.12.2020

**CHF 222'222 de participation communale**

Les autorités encouragent les artisans et commerçants contheysans à s'inscrire directement sur [conthey19.ch](http://conthey19.ch). Les montants souscrits leur sont rapidement versés, majorés de 10%.

## Tour des stations

**SWISS CYCLING TOP TOUR**

**LE TOUR DES STATIONS**  
ALPINE CYCLING FESTIVAL

**MAR MOTTE**  
GRANFONDO VALAIS

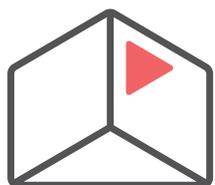
**ULTRAFONDO**  
240KM | 8'200MD+

**GRANFONDO**  
145KM | 4'750MD+

**MEDIOFONDO**  
85KM | 2'850MD+

**SAMEDI 8 AOÛT 2020**  
[WWW.TOURDESSTATIONS.CH](http://WWW.TOURDESSTATIONS.CH)

- RAIFFEISEN  
 VERBIER  
 THYON  
 4 VALLÉES
- OVRONNAZ  
 VEYSONNAZ  
 4 VALLÉES
- ENERGIT  
 ANZÈRE  
 VALAIS SUISSE  
 NENDAZ  
 4 VALLÉES
- ECHAPPEE  
 CRANS MONTANA  
 vercorin  
 MARTIGNY  
 ART CITY
- VALAIS  
 gawé dans mon cœur  
 NAX  
 REGION  
 VALAIS ROMANDE  
 HEREMENCE  
 VAL D'HERENS
- FONDS DU SPORT  
 SPORT FONDS  
 ST-MARTIN  
 COMMUNE DE  
 Conthey
- LOTERIE  
 ROMANDE  
 BRIS  
 ALTA



# Conthey Show

spectacles et concerts

## HUMOUR ET TENDRESSE EN FAMILLE !

Dans ce monde parfois un peu fou, nous vous proposons pour cette nouvelle saison de vous faire rire mais également de vous faire rêver, de vous faire chanter un peu aussi, mais rassurez-vous, toujours avec beaucoup de tendresse dans cette nouvelle programmation à découvrir en famille.

### « AU THÉÂTRE CET APRÈS-MIDI », IDÉAL POUR LES SENIORS

Nous souhaitons vous proposer une formule unique en Suisse, à savoir le fait d'assister à 2 comédies divertissantes avec têtes d'affiches l'après-midi à 15h00. Pour cela, nous vous avons sélectionné 2 pièces : « **Vive le marié** » et « **La Maternelle** » au **prix préférentiel de 50.- la pièce**. Pour vous faciliter vos déplacements, nous vous proposons un service de bus gratuit et pour poursuivre cet après-midi en douceur, un goûter vous sera offert. **À noter que ces après-midi sont ouverts à tous les âges !**



### POUR LES ENFANTS ET JEUNES ADULTES

Nous vous proposons des **prix attractifs** sur le concert de « **Chimène Badi** », la pièce « **Monsieur X** » avec Pierre Richard ainsi que sur la création de l'artiste valaisan Anthony Fournier « **The Wide Show** », soit en passant par les prix préférentiels de Conthey Show, soit en profitant de l'AG Culturel.

### PASSEPORT VALAISAN

Il n'est pas obligatoire d'être valaisan-ne pour acquérir son passeport. Si vous êtes en possession d'un passeport vous pourrez également le faire valoir dans la structure Conthey Show et de ce fait, obtenir **deux billets pour le prix d'un**.

### ABONNEMENT

Profitez de notre offre **L'ABO** au **prix préférentiel de 300.-** pour les 6 spectacles en soirée.

### billetterie

[www.contheyshow.ch](http://www.contheyshow.ch)

### vente directe

Office du Tourisme des Coteaux du Soleil  
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey

### Salle Polyvalente

rue des Industries 11 - 1964 Conthey



1

22.10.20

**VIVE LE MARIÉ**

avec Annie Gregorio, Sylvie Flepp, Edouard Collin, Pasquale D'Inca, Aliocha Itovitch, Olivier Pajot  
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-

2

19.11.20

**DÎNER DE FAMILLE**

avec Emmanuelle Gracci, Jean Fornerod, Joseph Gallet  
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-

3

03.12.20

**FRANK TRUONG**

un drôle de mentaliste  
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.- (hors abonnement)

4

14.01.21

**CHIMÈNE BADI** - première date en Suisse

concert  
20h > CHF 60.- / -18 > CHF 25.- (hors abonnement)

5

21.01.21

**LA MATERNELLE**

avec Søren Prévost, Stéphane Metzger, Arnaud Gidoin, Gaëlle Gauthier  
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-

6

11.02.21

**ENSEMBLE** - Molière 2017 (comédienne théâtre privé)

avec Catherine Arditi, Sonia Palau, Floriane Vincent, Fabio Marra  
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-

7

04.03.21

**MONSIEUR X** - unique date en Suisse

avec Pierre Richard - Molière 2020 (seul en scène)  
20h > CHF 65.- / -18 > CHF 25.-

8

15.04.21

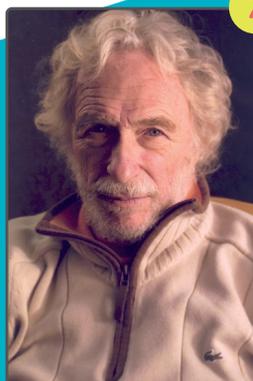
**THE WIDE SHOW** - création originale

par le violoniste Anthony Fournier  
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-

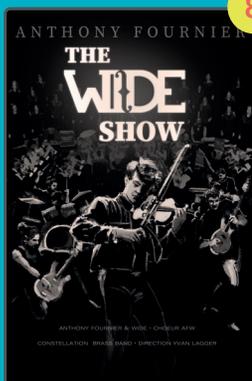
6



7



8



Salle  
Polyvalente  
de Conthey

saison  
2020  
2021 ▶

# MANIFESTATIONS 2020 - 2021

## Juillet 2020

DI 26 | Marché de Conthey – Association Marché Lombard (Place de la Tour Lombarde)

## Août 2020

SA 8 | Tour des Stations – R&D Cycling – Ravitaillement Tour Lombarde (public attendu entre 7h15 et 9h30)

SA 15 | Journée des enfants – La Brégauda de Contèi (Cour de l'école, Erde)

JE 27 | Derborence – Conférence lacs alpins (CIRM de l'UNIL, Derborence)

DI 30 | Marché de Conthey – Association Marché Lombard (Place de la Tour Lombarde)

## Septembre 2020

JE à DI 10 à 13 | Exposition des artistes contheysans – Art' Conthey (Salle Polyvalente)

SA 12 | Bal - Les Brokiens – Les Brokiens (Aven, place du village)

JE-VE 17-18 | Salon Quartier d'Affaires – Association Quartier d'Affaires (Salle Polyvalente)

SA-DI 19-20 | Salon du mariage – NOC Event (Salle Polyvalente)

SA 26 | Saint-Cep – Goûts et Patrimoine et PALP Festival (Place de la Tour Lombarde)

DI 27 | Loto – Football Club Erde et Ski-Club Sanetsch (Salle Polyvalente)

MA 29 | Conseil Général – Commune de Conthey

## Octobre 2020

DI 4 | Loto – Hélios Basket (Cafés Vétroz)

DI 4 | Dîner Paroisse – Paroisse de Plan-Conthey/St-Séverin (Salle Polyvalente)

VE 9 | 75 ans SFG Conthey Etoile – SFG Conthey (Salle Polyvalente)

DI 11 | Loto – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

DI 18 | Elections Communales (Commune de Conthey)

JE 22 | Théâtre – Conthey Show (Salle Polyvalente)

DI 25 | Marché de Conthey – Association Marché Lombard (Place de la Tour Lombarde)

DI 25 | Loto – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)

## Novembre 2020

VE à DI 6 à 8 | Théâtre en patois – « A Cobva » Groupe Folklorique (Salle Edelweiss)

DI 15 | Elections Communales – Elections Communales

DI 15 | Loto – Ski-Club Conthey (Salle Polyvalente)

JE 19 | Théâtre – Conthey Show (Salle Polyvalente)

DI 22 | Loto – Choeur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)

DI 29 | Loto – Chanson des Fougères (Cafés de Châteauneuf)

## Décembre 2020

JE 3 | Spectacle « Tu penses donc je sais ! » – Conthey Show (Salle Polyvalente)

DI 6 | Loto – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Polyvalente)

MA 8 | Repas jubilaires mariage – Paroisse de Plan-Conthey/St-Séverin (Salle La Morge)

SA 12 | Concert de l'Avent – Fanfare La Lyre (Eglise d'Erde)

DI 13 | Concert de Noël – Fanfare La Persévérante (Eglise de Plan-Conthey)

MA 15 | Ass. Bourgeoise & Conseil Général (Commune de Conthey)

SA 19 | Tournoi Volleyball – Gym Hommes Conthey (Salle de gym, Châteauneuf)

ME 30 | Souper Clôture cours de ski – Ski-Club Conthey (Salle Polyvalente)

## Janvier 2021

VE 1 | Loto – Club des Fondeurs (Salle Polyvalente)

SA 9 | Concert de soutien – Fanfare La Contheysanne (Eglise d'Erde)

SA 9 | Match aux cartes – Club des Fondeurs (Salle Polyvalente)

JE 14 | Chimène Badi en concert – Conthey Show (Salle Polyvalente)

VE 15 | Voeux de la Municipalité – Commune de Conthey (Salle Polyvalente)

DI 17 | Concert – Fanfare de La Police Cantonale (Salle Polyvalente)

JE 21 | Théâtre – Conthey Show (Salle Polyvalente)

## Février 2021

VE 5 | Loto – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)

SA 6 | Tournoi +35, VBC et Gym Hommes – Gym Hommes Conthey (Salle de gym Châteauneuf)

JE 11 | Théâtre – Conthey Show (Salle Polyvalente)

VE 19 | Tournoi Foot, FC Conthey Vétéran, Football Club Conthey (Salle de gym Châteauneuf)

SA-DI 20-21 | Tournoi Foot, FC Conthey Junior, Football Club Conthey (Salle de gym Châteauneuf)

SA 27 | Concert – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

DI 28 | Loto – Tennis-Club Châteauneuf/Conthey (Salle Polyvalente)

**Compte tenu des événements récents et des prescriptions liées à l'organisation de manifestations, ce calendrier est susceptible de certains changements. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne de la Commune ([www.conthey.ch](http://www.conthey.ch)).**